

Votre CFE-CGC à votre écoute



24/07/2025

AVIS CFE-CGC AG2R

Projet d'évolution de l'organisation de la Direction du Pilotage de la Gestion Déléguée Santé Prévoyance

Nous sommes aujourd'hui consultés sur le projet d'évolution de l'organisation de la Direction du Pilotage de la Gestion Déléguée Santé Prévoyance.

Cette direction est née de la réorganisation plus large de la Direction santé prévoyance et accords de branches qui a eu lieu fin 2024. Elle n'avait donné lieu qu'à un regroupement des équipes, un temps 2 nous avait alors été annoncé.

La CFE-CGC salue une réflexion impliquant l'ensemble de la ligne managériale et non le seul directeur comme nous pouvons parfois le constater.

Les objectifs affichés, de développer la gestion déléguée et de maîtriser les risques en gestion externe, nous apparaissent indissociables pour ne pas mettre en danger le groupe.

Soucieux de préserver les emplois dans le groupe, la CFE-CGC ne souhaite évidemment pas que le développement de la gestion déléguée se fasse au détriment de la gestion interne, mais nous n'avons pas noté cette intention dans votre présentation.

La création du service Business Partner GD nous apparaît comme stratégique pour animer la relation avec les principaux acteurs de la gestion déléguée, sur ce point une fluidité des échanges avec les équipes de la direction commerciale Courtage est indispensable tant ces acteurs sont structurants pour notre portefeuille.

Le service Pilotage aura un rôle majeur dans cette grande mission d'amélioration de la qualité des données qui anime tous les services pour fiabiliser les productions du groupe et améliorer la qualité du service rendu aux clients.

Enfin le département Contrôles et Règlementaires devrait répondre aux exigences toujours plus fortes de nos autorités quant aux différents contrôles que le groupe doit mener sur la gestion qu'il délègue et les données afférentes.

La CFE CGC salue les promotions annoncées de responsables déjà présents au sein de la Direction ainsi que la création de postes supplémentaires pour se donner les moyens des ambitions présentées.

Nous serons particulièrement vigilants aux modalités suivies pour les changements d'activités des collaborateurs et nous nous assurerons que des actions concrètes et adaptées aux besoins des salariés sont réellement mises en œuvre telles que promises.

C'est pourquoi la CFE-CGC rend un avis favorable sur le projet d'évolution de l'organisation de la Direction du Pilotage de la Gestion Déléguée Santé Prévoyance.



Suivez nous !



Votre CFE-CGC AG2R

